

Registre des Délibérations

SEANCE D'INSTALLATION DU 21 NOVEMBRE 2016

SOUS LA PRESIDENCE de Michel SUCHAUT, PRESIDENT

Etaient présents :

Membres titulaires

Franck ALAINE - Jean-Philippe ANCIAUX - Chantal ANDRIOT - Joëlle ARNOULT - Roland BACHELARD - Vera BAEKE - Gurwan BALBOUX - Jean-Paul BARBEY - Catherine BOUHET - Vincent BOULLAY - Philippine BOUZERAND - Sandrine CHAINARD - Alain CHANDIOUX - Edouard CHOPLAIN - Patrick DEPELLEY - Murielle DETROIT - Antoine DIAZ - Bernard ECHALIER - William ETAIX - Pascal GIRARDOT - Paule GRIS - Nathalie HOEL - Carine IGAU - Jean-Paul JOLY - Corinne JOURDAIN GROS - Maud LIEVIN - Vincent LONGUEVILLE - Marie-Odile MORET - Gilles PENET - Pierre PETITJEAN - Jean-Christophe PICHOT - Thérèse PISTOIA - Pascal RAMES - Rémi REBORD - Michaël RENAUD - Jean-Pierre RIFFIER - Philippe ROUBALLAY - Sarah SABIH - Michel SUCHAUT - Alain THEVENOT - Emmanuel THILLET - Alain THOUVENOT - Camille TOITOT - Alexandre VION - Mansour ZOBARI

Etaient excusés :

Membres titulaires

Aude ALEXANDRE - Martine COUTURIER - Pauline GOULET - Ginette PATISSIER - Peter WIJNAND

Pouvoirs :

- Aude ALEXANDRE à Camille TOITOT
- Martine COUTURIER à Bernard ECHALIER
- Pauline GOULET à Gilles PENET
- Ginette PATISSIER à Joëlle ARNOULT
- Peter WIJNAND à Paule GRIS

DELEGATIONS DU PRESIDENT ET DU TRESORIER DE LA C.C.I. DE SAONE-
ET-LOIRE POUR REGIES D'AVANCES :

En application des articles 40 et 45 du règlement intérieur, et de l'article 1.4 de la circulaire 1111 du 30 mars 1992 fixant les règles budgétaires et comptables applicables aux Chambres de Commerce et d'Industrie, il est proposé d'instituer des régies d'avance par délégation du Président et du Trésorier pour encaisser les recettes en espèces et pour effectuer des dépenses de faible importance et urgentes qui seront limitées dans leur montant à 75 € et dans leur nature, selon les conditions précisées au tableau annexé.

Les régisseurs nommément désignés auront obligation de tenir un livre détaillé et précis des différents mouvements du mois et de le transmettre chaque fin de mois au service Comptabilité, accompagné d'un état détaillé de la caisse signé par le responsable hiérarchique, et des pièces justificatives correspondantes.

Les membres présents, à l'unanimité, autorisent ces délégations.

**Le Trésorier
Vera BAEKE**

**Le Président,
Michel SUCHAUT**



SEANCE D'INSTALLATION DU 21 NOVEMBRE 2016

Service de la régie	Nom du régisseur	conditions ou observations
• Service Comptable du Bureau de Chalon	Martine BONIN	En cours maximum de 800 € Alimentation des régies Dépenses limitées aux prestations et fournitures diverses (75 € maxi)
• Service Comptable du Bureau de Chalon	Bernard VANDROUX	En cours maximum de 800 €. Alimentation des régies Dépenses limitées aux prestations et fournitures diverses (75 € maxi)
• Centre de Formation Automobile de Mâcon	Evelyne ZIBETTE	En cours maximum de 800 €. Dépenses limitées aux prestations et fournitures diverses (75 € maxi)
• Centre de Formation Médiapôle Chalon	Marie-Noëlle GENIX	En cours maximum de 350 €. Dépenses limitées aux prestations et fournitures diverses (75 € maxi)
• Port de Chalon	Véronique LACROZE	En cours maximum de 350 €. Dépenses limitées aux prestations et fournitures diverses (75 € maxi)
• Port de Mâcon	Nadine BEVILACQUA	En cours maximum de 350 €. Dépenses limitées aux prestations et fournitures diverses (75 € maxi)
• Bureau du Charolais Brionnais à CHAROLLES	Carole CHENUET	En cours maximum de 350 €. Dépenses limitées aux prestations et fournitures diverses (75 € maxi)
• Bureau de la C.C.M. à ECUISSES	Christiane BRIOT	En cours maximum de 350 €. Dépenses limitées aux prestations et fournitures diverses (75 € maxi)
• Centre d'Information Economique Bureau de Chalon	Marie-Odile GUILLEMIN	En cours maximum de 80 €. Pas d'autorisation de dépenses.
• Centre d'Information Economique Bureau de Mâcon	Laurent MANSON	En cours maximum de 80 €. Pas d'autorisation de dépenses.